



Notes pour une allocution prononcée par

M<sup>e</sup> Louis Morisset  
Président-directeur général  
de l'Autorité des marchés financiers

Conférence de Montréal  
Ouverture de la journée Gouvernance, économie et retraite

Montréal, le 8 juin 2015

N.B. Seule l'allocution prononcée fait foi

Monsieur Couillard, premier ministre du Québec, madame Jean, secrétaire générale de la francophonie, madame Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie de la France, monsieur Coderre, maire de Montréal, distingués invités, mesdames, messieurs, bonjour.

Je tiens tout d'abord à féliciter monsieur Rémillard qui, pour une 21<sup>e</sup> année, nous présente un événement toujours aussi prestigieux et pertinent, rassemblant ici à Montréal des participants de tout horizon, pour échanger sur les grands enjeux de la mondialisation.

C'est avec fierté d'ailleurs que l'Autorité des marchés financiers y participe encore cette année.

Je souhaite la bienvenue à tous les participants et participantes à cette première journée, et je remercie les animateurs et conférenciers qui vous présenteront des forums sur des sujets liés à la thématique d'aujourd'hui – Économie, gouvernance et retraite.

### **Building a Balanced Economy**

All of us, from regulators and financial market participants, to private citizens alike, hope that society is headed toward a period of economic prosperity.

It's not easy to forget the challenges most countries faced during the last financial crisis of 2007-2008. Some countries are still reeling from its effects.

That crisis triggered a series of concurrent, wide-ranging reforms, which affected the financial sector around the globe.

Now that the dust is slowly settling, we hope that the lessons learned from the crisis, and the will to apply the highest market oversight standards all around the world, will continue to help bolster confidence in the markets.

### **La confiance envers les marchés financiers**

Cette confiance est absolument essentielle à la croissance de secteurs financiers dynamiques, efficaces et prospères, qui soutiennent le développement économique de chaque pays.

À titre d'intervenant de première ligne, l'Autorité des marchés financiers, tout comme les autres régulateurs, doit contribuer aux efforts pour accroître la confiance envers les acteurs de cette industrie financière, et les marchés dans lesquels ils exercent leurs activités.

Les attentes toutefois, qu'elles proviennent de nos gouvernements, de la population en général ou encore de l'industrie que nous encadrons, sont de plus en plus élevées.

Aux côtés d'autres régulateurs, quelles actions sommes-nous en mesure de poser afin de participer au développement d'une économie équilibrée, la thématique choisie pour cette 21<sup>e</sup> Conférence de Montréal?

Nous travaillons à encadrer un secteur caractérisé entre autres par l'innovation de ses marchés.

Les produits financiers qui y sont offerts sont de plus en plus complexes et diversifiés.

Des plateformes de transactions financières sont développées grâce aux nouvelles technologies.

Et de nouveaux risques et opportunités en émergent, inévitablement.

### **Défi quotidien – recherche de l'équilibre**

Against this backdrop, financial markets regulators face many challenges. The greatest certainly being, the constant search for a balance between building a rigorous regulatory framework and adopting effective measures that will foster the efficient development of the markets.

Knowledge of our markets is an important ingredient in this mix. We must therefore adjust our interventions in order to fulfill our oversight role, and achieve the fair balance we seek.

### **Balance through a risk management approach**

In seeking to strike such balance, our own risk management approach is crucial.

No regulator can be, everywhere at once. We too must assess risk, and choose from among the various tools available to us.

During the next few minutes, I'd like to give you some concrete examples of how such choices are made in order to achieve a balanced approach adapted to the risks and issues, under our purview.

### **Les travaux sur le crowdfunding au Québec et au Canada**

Un premier exemple pour l'Autorité des marchés financiers au Québec est l'adoption toute récente du régime de financement participatif en capital pour les entreprises en démarrage, que l'on appelle plus communément en anglais le « equity crowdfunding ». Un sujet en ce moment à l'ordre du jour de la plupart des régulateurs dans le monde.

Nous avons dirigé les travaux qui ont récemment mené à l'adoption de ce régime qui s'applique dans plusieurs provinces canadiennes.

Nous recherchons une réponse moderne d'encadrement du marché, à un véhicule et une source de financement et d'investissement résolument moderne.

Nous avons considéré dans notre réflexion l'effervescence de l'écosystème des start-ups et de la nouvelle économie de même que les besoins et les moyens des petites entreprises qui y émergent dans divers domaines, comme les technologies de l'information et les jeux vidéo.

Nous avons également considéré l'appétit pour l'investissement dans des projets à vocation sociale, ou locale.

Notre approche pour assurer la protection des investisseurs a été :

- d'exposer ceux-ci à divers messages qui leur permettent de bien saisir les risques; et
- d'imposer un plafond à l'investissement individuel ainsi qu'au montant qu'une entreprise en démarrage peut réunir chaque année.

Par l'adoption d'un tel régime, nous croyons que l'Autorité contribue à stimuler l'économie en favorisant l'émergence de nouvelles entreprises, tout en ne négligeant pas la nécessaire protection des investisseurs.

### **La recapitalisation interne ou le « bail-in »**

Another example of the risk-based approach we follow is the consideration given to the new international recapitalization requirement, for systemically important financial institutions.

This requirement aims to tap into the resources of private investors, instead of taxpayers, to pay for the costs incurred in the event of the failure of such institutions.

The financial crisis has led governments to conclude that these "too big to fail" institutions had to some extent privatized profits, while expecting governments to assume the huge losses. This bail-in measure seeks to strike, a new balance.

This work is under way at the AMF, and in this matter our risk appetite must obviously be very low. Our responsibility toward Quebecers is to provide the best possible protection should a severe crisis arise, and hit the systemically important financial institution that we oversee.

### **L'encadrement des dérivés**

Nos travaux concernant les dérivés de gré à gré au Canada peuvent aussi illustrer notre volonté d'équilibre et de gestion des risques.

Le G20 s'est engagé à mettre en place des normes pour le marché des dérivés dans le but de prévenir les risques systémiques, de réduire l'arbitrage réglementaire et de protéger les investisseurs.

Encore là, c'est le travail de collaboration sur le plan international qui nous permet d'avancer et de proposer une réglementation adéquate, en fonction de l'évolution de nos marchés.

Pour ce faire, nous devons veiller d'une part à respecter le caractère concurrentiel des activités de nos participants de marché et, d'autre part, à développer une réglementation rigoureuse et perçue comme telle, chez nous et à l'échelle internationale.

Une défaillance dans une juridiction où les standards ne seraient pas suffisamment rigoureux pourrait créer une contagion aux économies d'autres États. La mise à niveau de la réglementation est donc nécessaire pour éviter la transmission des risques.

Au Canada, les engagements du G20 sont adoptés en grande partie par le biais de nos réglementations provinciales. En tant que régulateur du secteur financier québécois, nous travaillons étroitement avec nos collègues des agences provinciales et fédérales pour développer, et harmoniser, une réglementation conforme aux attentes internationales.

### **La collaboration internationale entre régulateurs, gage d'équilibre**

We should mention how crucial is international cooperation in the search for a balance between oversight and investor protection.

Cooperation among regulators, information-sharing and a review of our respective practices can only help us become, more effective.

The impact of our actions, like those of the businesses we oversee, is no longer limited to our respective territories. Our solutions now have a potential impact on foreign regulators, and *vice versa*.

With respect to international policymaking, we can benefit from approaches to complex problems developed by others, and adapt them to our local reality.

Such interaction is also an opportunity to influence current debates, and lend our expertise to international organizations.

For example, the AMF is currently coordinating the work undertaken by the International Organization of Securities Commissions on cyberrisks and cyberresilience.

We also chair a committee of the International Association of Deposit Insurers looking at a resolution framework for financial cooperatives.

In short, we must increasingly work together, share information, compare practices, and develop the highest standards to regulate and oversee our markets.

I see there another reason why a conference such as this one, is so important.

En conclusion, pour favoriser un développement économique équilibré et durable, un régulateur comme l'Autorité doit adapter ses interventions et les moduler selon le type d'activité qu'il encadre.

Il doit agir avec discernement par rapport à la nature des risques que présentent les nouvelles pratiques dans le secteur financier. Le tout, comme je le soulignais, en appliquant à nos réalités locales, les plus hauts standards internationaux en matière de surveillance et d'encadrement.

L'économie et le secteur financier reposent ainsi sur la confiance de tous ses acteurs, mais aussi sur la solidité de ses régulateurs. Et je peux vous assurer que nous avons à cœur d'assumer cet important rôle qui nous est confié, et de contribuer au développement d'une société prospère.

Je vous souhaite à tous et à toutes une excellente journée, et je cède maintenant la parole à Monsieur John Manley, président et chef de la direction du Conseil canadien des chefs d'entreprise et président du conseil de la CIBC.

Merci beaucoup